



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Janvier 2015: légère progression du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage progresser de 0.1 point et passer à 5.2% à la fin du mois de janvier 2015. Il compte 462 chômeurs de plus qu'il y a un mois, mais 745 de moins qu'il y a un an.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud enregistre une faible augmentation en janvier 2015 et s'établit à 19'600, soit 462 personnes de plus qu'à la fin du mois de décembre 2014 (+2.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) suit une tendance moins marquée (+263 personnes) et se fixe à 25'844 (+1.0%).

Au cours du mois de janvier 2015, les ORP vaudois ont inscrit 3507 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3250 dossiers.

Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 1555, en progression de 15.5% par rapport à décembre 2014.

Par rapport au mois précédent, les hausses modérées d'effectifs sont principalement concentrées dans les groupes de professions liés au commerce de détail (+64 chômeurs), à la construction (+60) et à l'hôtellerie-restauration (+38).

Sur le plan régional, l'ensemble des districts voient leur taux de chômage augmenter ce mois de 0.1 ou 0.2 point, à l'exception de Lavaux-Oron (3.6%) qui conserve un taux identique à celui du mois dernier, et d'Aigle (6.0%) qui affiche, quant à lui, une diminution de 0.1 point.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2397, en hausse de 39 personnes en un mois (+1.7%), mais en baisse de 202 en un an (-7.8%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud

pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.6%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 février 2015

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/emploi